



Assemblée générale Comité départemental Cahier des charges

Mise à jour du 23 mai 2021

Communication :

Un mail est envoyé aux clubs avec les besoins du comité pour l'organisation de son assemblée générale.

La présidente du CD, Martine Dray, répondra à toutes questions et sera présente pour accompagner le club organisateur dans la préparation de l'AG : martine.dray@comiteoisett.fr

Mise à disposition de la salle / des salles :

Les élus du comité se réunissent le matin, à partir de 9h30.

Le pointage de l'AG débute à 14h pour l'ensemble des clubs.

La / les salles(s) :

Pour le matin :

Une table de réunion dans la salle de l'AG ou attendant pour 20 personnes.

Pour l'après-midi :

Une salle de l'ordre de 50 personnes avec chaises.

Les besoins complémentaires :

Une grande table pour au moins 8 personnes, pour les membres élus et invités à la tribune.

Une petite table d'accueil à l'entrée, pour le pointage.

Un branchement électrique pour un ordinateur et un vidéoprojecteur.

Une sono avec un micro.

Clôture d'AG :

L'assemblée se termine par un verre de l'amitié souvent offert par la municipalité et organisé par le club accueillant (paiement à voir avec le Comité en cas de difficultés).

La restauration :

Les membres du comité prennent leur repas dans un restaurant à proximité du lieu de l'AG qui est pris en charge par le comité.

Tous les clubs de l'Oise peuvent candidater pour accueillir cette assemblée générale.

La priorité sera donnée à un club qui n'a pas organisé cette manifestation dans les 3 années précédentes.